

ÉCOLE

- ☐ maternelle
☐ élémentaire
☐ primaire

Paul LANGEVIN

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire au Maire

Annexe 4 - CONSEIL D'ÉCOLE

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION du mardi 02 mars 2021 réalisée en visioconférence

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeur de l'école - Président : Christian ELY	x	
Enseignants de l'école		
Claudine COUPON	x	
Clémence DUPRAZ	x	
Caroline MEYNIAC (50%)	x	
Marie-Laure PASCAL	x	
Christine DIDIER	x	
Jérémy CHAUVIERE	x	
Julia GRZANKA	x	
Guylaine CHARRIER	x	
Franz GIAMMATTEI		x
Catherine MOLLARD	x	
Damaris CICLET (75%)	x	
Delphine BERTON	x	
Yasmina SAIDI	x	
Thomas CLEMENCON	x	
Elisa CRAMBES (en compt de Mme CICLET)		x
Noémie SAINVAL-NOEL (en compt de Mme CHARRIER)		x
Rémi MARTIN (TR) en remplacement de M. GIAMMATTEI	x	
Ana RODRIGUES (TR) 1/2 temps avec Mme MEYNIAC	x	
Lauriane CHAY (TR) en remplacement de Mme SAINVAL-NOEL	x	
Représentants des parents d'élèves titulaires		suppléants assurant un remplacement
Amandine VITTOZ (présidente APEL)	x	Lison DI SCALA
Rukiye TARTIK	x	Helena SITTARAME x
Sandra CHAVES		Linda LOIODICE
Assia HAMZAOU	x	Cindy MACHOT
Gaëlle DI GENNARO	x	Sarah VIDAL
Delphine ETIENNE		
Elodie REY	x	
Céline DARCY	x	
Sandrine FONTANA	x	
Amandine BOURGEY	x	
Manuel RICARD		
Carine BOUDIAF		
Christelle CERUTTI		
Nadia BRAHAMIA		
Inspectrice de l'Éducation Nationale : Béatrice BOSSENNEC		x
Maire de la Commune ou son représentant :		x
Conseiller Municipal : Daniel BESSIRON	x	
Délégué(e) Départemental(e) de l'Éducation Nationale :		x
VOIX CONSULTATIVE		
Membre du R.A.S.E.D. : Florence LACOURT (maîtresse E)		x
Psy EN : Julie DELOGE		x
Médecin scolaire : Dr Clément BOGUET		x
Infirmière scolaire : Agnès SALVAT		x
Assistante sociale :		x
Enseignante UPE2A : Eloïse BARON / Gaëlle FORE		x
Enseignante de l'E.L.C.O. :		
Personne invitée :		
Christine CASCALES - ETAPS		x
Jérémy MATRAY - ETAPS		x

ORDRE DU JOUR*** Fonctionnement de l'école :**

1. Rentrée 2020-2021 : estimation des effectifs et début des admissions en CP.
2. Travaux réalisés et à prévoir.

*** Le projet d'école**

1. Évaluations nationales de CP et CE1 – lien avec l'école maternelle – LSU
2. Aides aux élèves rencontrant des difficultés et UPE2A.
3. Réaménagement des cours et réflexion quant aux récréations (activités, espaces...).
4. Interventions extérieures : EPS et éducation musicale.

*** Sécurité et climat scolaire :**

1. PPMS et sécurité incendie.
3. Mesures liées à la covid-19 – protocole en vigueur.

*** Questions des parents qui n'auraient pas trouvé de réponses lors du déroulé du conseil.****1. ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE****1.1 Rentrée 2020-2021 : estimation des effectifs et début des admissions en CP.**

L'école élémentaire Paul LANGEVIN compte 14 classes / 326 élèves à ce jour.

7 radiations et 6 arrivées sont à noter depuis la rentrée de septembre 2020.

Dispositifs et regroupements : 12 élèves en ULIS / 24 élèves ont une notification de la MDA (dont ULIS) / 2 élèves bénéficient d'un PAP et 2 sont suivis par l'enseignante UPE2A (élèves allophones).

80 élèves de CM2 quitteront l'école en juin 2021.

70 élèves sont attendus en CP pour septembre 2021 (mais sans doute un peu moins).

Les effectifs évoluent depuis plusieurs années « en vagues ». Une année, peu de départs en 6° et de nombreuses arrivées et CP, la suivante, la tendance est inversée. Il y a donc une fluctuation régulière observée de +10 / -10 chaque année. Les effectifs sont stables dans la durée.

L'école met en place les mesures gouvernementales concernant les groupes scolaires situés hors REP et REP+ en n'accueillant pas plus de 24 élèves dans les classes de CP (22, 23, 23) et de CE1 (24, 24, 23).

2.2 Travaux réalisés et à prévoir :

Pas de gros travaux envisagés.

La demande d'éclairage faite lors du 1^{er} conseil a été soutenue par M. BESSIRON et les travaux ont été rapidement réalisés.

La réfection de 2 des 3 bouches d'égouts dégradées a été réalisée dans la cour la semaine dernière.

L'équipe souhaite témoigner sa reconnaissance aux services technique de la Ville et à l'interlocuteur du service éducation, M. COSTE, pour leur réactivité et la qualité des prestations fournies.

Service informatique :

Des soucis ont été observés suite au changement d'un serveur mais les choses sont rentrées dans l'ordre (connexions, réception des mails...).

Des difficultés sont rencontrées pour entrer en relation avec ce service et les délais d'intervention sont assez longs en ce moment (grand intérêt de l'utilisation du logiciel en ligne lorsque le problème ne concerne ni le PC de direction, ni la connexion au réseau).

Problèmes à résoudre :

- 3 vidéoprojecteurs sont à changer (matériel acheté par l'école il y a plus de 6 ans et arrivant en fin de vie). L'école n'a pas été dotée lors du plan informatique (puisque propriétaire de son matériel) mais la ville s'est engagée à renouveler ce matériel au fur et à mesure de son obsolescence dans le cadre de ce plan. La situation est identifiée et prise en compte mais le matériel n'est pas remplacé. Quid des tableaux blancs ? Sont-ils prévus en remplacement des actuels tableaux à craie ?

- 2 PC rencontrent des problèmes sérieux et ne sont plus utilisables depuis plusieurs semaines. (à l'heure de ce compte-rendu, un technicien est passé. L'un des PC est réparé, l'autre le sera mercredi 10-03-21).

Question : quelles sont les conditions d'utilisation des PC portables fournis aux directeurs et directrices (école uniquement ? Lors de réunions en mairie ou dans d'autres lieux ? A domicile ?). En attente de réponse de M. TEYSSERON sollicité par M. COSTE.

Espace poubelles : 2 grands bacs sont installés derrière des barrières amovibles et provisoires dans la cour de récréation

(suppression des logettes METRO dans la rue). Une étude sera menée pour d'éventuels aménagements plus pérennes.

Local à vélo : Depuis plusieurs années, la création d'un « garage à vélos » est demandé afin de permettre aux élèves venant à l'école en vélo ou à trottinette de ranger leur matériel dans l'enceinte de l'école en toute sécurité. Le terme de « garage » ne correspond pas forcément et il s'agirait plus d'un espace défini et délimité, avec barres d'accroche (mais sans forcément de toit). Monsieur BESSIRON est, dans l'esprit, favorable à ce type d'installation. Un chiffrage sera demandé.

Suggestion : l'espace « vélo » pourrait se trouver contre l'espace « containers » et des travaux uniques, sans doute moins coûteux, permettraient en une seule fois de résoudre deux demandes.

2. LE PROJET D'ÉCOLE

2.1 Évaluations nationales

Les élèves de CP et de CE1 avaient tous passés des évaluations nationales en mathématiques et en français à la rentrée de septembre. Chaque famille avait été reçue pour connaître les résultats individuels des élèves.

Les élèves des classes de CP ont à nouveau passé des évaluations nationales dans ces deux matières au mois de janvier. Les résultats de chaque élève ont été ou seront très prochainement et individuellement communiqués aux familles.

De manière générale, on n'observe pas de baisse significative des résultats suite au confinement du printemps 2020. Les résultats sont globalement très légèrement inférieurs à la moyenne nationale en français, et très légèrement supérieurs en mathématiques.

Ces résultats seront analysés lors d'un prochain conseil Cycle 1 (maternelle) et cycle 2 (CP-CE1-CE2) et des pistes de travail seront envisagées pour aider les élèves à progresser dans les domaines les moins réussis.

2.2 LSU

Bonne nouvelle ! Le LSU est à présent consultable par chaque famille en créant un compte sur le site du gouvernement : <https://educonnect.education.gouv.fr>

Une information sera diffusée aux familles et le site de l'école sera actualisé pour indiquer cette information.

2.3 Aides apportées aux élèves rencontrant des difficultés

- Travail adapté en classe.
- Mise en place d'un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative). En classe.
- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : en dehors du temps de classe, sur proposition des enseignant-es et après accord des familles.
- Appel au Pôle Ressources (dont RASED : psy EN – Mme Julie DELOGE - et maîtresse E -Mme LACOURT).
- Vacances apprenantes (juillet et août 2020, automne 2020, février 2021 et à venir avril 2021. A voir pour l'été).
- UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants – Mme FAURE).

2.4 Réaménagement des cours de récréations

Un groupe de travail composé de plusieurs enseignant-es va se réunir afin d'imaginer comment réorganiser les espaces dans les cours afin que chaque élève puisse profiter pleinement des temps de récréation, dans un climat apaisé, de sécurité. Il s'agira de créer des espaces pour des jeux actifs et dynamiques, d'autres pour des jeux calmes, d'autres encore pour des temps de discussion, de lecture, etc. Les élèves seront associés à ces réflexions et apporteront leurs avis et points de vues et seront forces de propositions. Les parents d'élèves seront informés de l'avancée de ces réflexions et la municipalité sera associée à chaque étape afin de valider certains choix et dans la mesure du possible, de participer au financement de certains aménagements (végétalisation, bancs, traçages, etc.).

D'ors et déjà, l'école va financer l'achat de 5 bacs afin de réaliser des plantations (en lien avec le projet jardinage) et de délimiter par là-même des espaces de jeux. Une subvention exceptionnelle de 500 euros est demandée à l'ILL pour couvrir une grande partie des frais. En attente de réponse. Une société a été contactée pour une livraison de 1,5m³ de terre (livraison offerte pour aider ce projet). Le service des espaces verts est sollicité pour savoir si cette terre pourrait-être fournie par la ville (économie de 200 euros pour l'école). En attente de réponse également. En fonction des résultats obtenus, l'école poursuivra ses achats et aménagements.

Un débat plus global et sur le long terme s'engage. M. BESSIRON indique que la municipalité a obtenu le label cité gold. Dans ce cadre une réflexion est en cours afin de limiter les îlots de chaleur dans les écoles. La cour de l'école Marcel David sera ainsi réhabilitée (800 000 euros HT) afin de supprimer des zones goudronnées ou bétonnées et de les remplacer par des sols gravillonnés. Une re-végétalisation sera également réalisée. Dans un futur plus ou moins lointain, une grande partie des équipements et des cours d'école seront ainsi améliorées.

2.5 Projets des classes et de l'école

De nombreux projets sont malheureusement abandonnés du fait des mesures gouvernementales et du protocole en vigueur (rugby et fair-play, centre du graphisme, bibliothèque et ludothèque, spectacles, musées, expo de Noël, semaine des arts, visite du collège par les CM2, accueil des GS pour leur entrée en CP...).

Malgré tout, et dans le respect du protocole :

École et Cinéma « maison » : 3 séances cette année. Toutes les classes participent (mais sans brassage des élèves). Travail en classe d'analyse et d'explication avant et après les projections (1 film de patrimoine, 1 film jeunesse, 1 film d'animation).

Jardinage : 3 classes concernées. Travail pédagogique sur le site de l'île d'Amour, 5 séances par classe. D'autres classes vont s'investir dans le projet à l'école (poursuite de ce qui a été démarré il y a deux ans et suspendu l'an passé du fait du confinement).

Projet « écrans » en partenariat avec la Ville d'ÉCHIROLLES. Toutes les classes étaient concernées. Le CM1 de Mme MOLLARD a réalisé dans ce cadre un film d'animation avec l'aide de professionnels. Coût pour l'école : 200 euros. L'école attend toujours, soit un lien pour visionner le film réalisé, soit en obtenir une copie afin de le présenter aux élèves, d'autant que ceux qui l'ont réalisé sont maintenant en CM2 et quitteront l'école début juillet... Mme GRZANKA s'engage avec sa classe de CE2 dans le nouveau projet et l'école s'inscrit pour accueillir une soirée-débat à thème (en fonction bien évidemment de l'évolution des mesures sanitaires).

Classes transplantées : 2 classes (Mmes DUPRAZ et GRZANKA) ont déposé un dossier complet de demande de classe de mer pour le mois de mai 2021. Leur dossier a reçu un excellent accueil de la part de la conseillère pédagogique qui a félicité les enseignantes pour la qualité de leur travail et de leur projet. En attente de l'avis de la DASEN et surtout de l'évolution de la situation (toutes les sorties avec nuitées sont actuellement suspendues).

2.6 EPS et éducation musicale

Les séances d'EPS en intérieur sont suspendues du fait du protocole renforcé. Elles n'avaient lieu qu'une semaine sur deux avec ETAPS depuis lors mais ont repris chaque semaine. Conformément aux consignes du ministère de l'Éducation Nationale et pour le bien évident des élèves, des séances supplémentaires, courtes, dynamiques en extérieur ou calmes en intérieur avec masques (type yoga, stretching...) étaient mises en place par les enseignant-es.

Début des séances d'éducation musicale avec animateurs.

Cycle 2 : M. Louis-Noël BOBEY, pour un projet établi par les enseignantes sur le thème des 3 éléments (air-terre-feu) en CP et de la nature pour les CE, avec des chants en français et des percussions (corporelles et instrumentales). Une réunion de début de projet se tiendra le jeudi 11 mars à midi pour ajuster si besoin.

Cycle 3 : Percussions avec la Cie des 40 batteurs.

Des valorisations sont prévues. Plusieurs scénarii sont envisagés en fonctions de plusieurs hypothèses sanitaires (avec les familles, devant les camarades, film diffusé via le site école, etc.).

Toutes les séances se déroulent dans le respect du protocole sanitaire, avec désinfection du matériel (djembes) entre chaque classe, par exemple.

3. SÉCURITÉ ET CLIMAT SCOLAIRE

3.1 Le plan Vigipirate est plus que jamais en vigueur, dans une version renforcée, et est l'affaire de tous et toutes.

3.2 Sécurité incendie : 1 exercice d'alerte incendie a été ou seront réalisé cette année. Le deuxième est programmé. Un troisième aura lieu en fin d'année scolaire.

3.2 Exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : L'exercice PPMS attentat-intrusion a été réalisé. Un exercice PPMS risques majeurs aura lieu prochainement. Un groupe d'enseignants imaginera un scénario en ce sens.

Des informations sont portées sur le blog de l'école et sont disponibles dans le bureau du directeur.

La gestion COVID et le protocole sanitaire mobilise beaucoup l'ensemble de la communauté éducative mais nous devons rester vigilants face aux autres risques qui existent et face auxquels nous devons, adultes comme élèves, savoir réagir avec calme et efficacité.

3.3 Protocole sanitaire :

Peu de changements mais quelques aspects notables qui attirent toute notre attention :

- Une aération renforcée des classes et des locaux (15' avant et après chaque temps de classe et quelques minutes toutes les heures).
- Poursuite de la limitation du brassage des élèves.

- Port de masques AFNOR de type 1 (suppression des masques faits « maison ») pour les adultes et les élèves.
- EPS en extérieur uniquement (plus d'accès au gymnase ni à la piscine).
- Distanciation de 2 mètres entre les enfants lors des temps de restauration (puisque sans masque le temps du repas).

M. BESSIRON rappelle le choix fort de la mairie d'ÉCHIROLLES de maintenir ouverts ses restaurants scolaires malgré l'impossibilité de garantir ce point du protocole afin de permettre à un maximum d'élèves de continuer à bénéficier de repas complets et équilibrés. Il avait par ailleurs été observé que lors de la fermeture du restaurant scolaire un jour par semaine en novembre/décembre, plusieurs élèves étaient absents toute la journée, les parents ne pouvant pas s'organiser autrement qu'en les faisant garder souvent loin du domicile, et donc de l'école.

- Don de 2 masques de type 1 par élève par la mairie d'ÉCHIROLLES.
- Organisation d'un achat groupé à tarif préférentiel (et sans aucune marge ou bénéfice) par l'APEL de masques de type 1 pour enfants.

4. Questions des parents n'ayant pas eu de réponse lors du conseil :

AESH : temps de prise en charge équivalent à 4 temps plein (4 X 24h) + 6h. Plus une AESH collective (temps plein) en ULIS. En décembre 2020 et janvier 2021, 2 AESH (temps plein) ont démissionné pour d'autres emplois. Au retour des vacances d'hiver, deux nouvelles AESH ont été nommées.

Actuellement :

- Mme Soraya EL HADRAOUI (24h)
- Mme Michèle VULLO (24h)
- Mme Saïda BOUMOUUD (24h)
- Mme Debhia FELLAH (24h)
- Mme Manelle BEN RABEH (6h en élémentaire + 18h en maternelle)
- Mme Nathalie BOUSBOA (24h en ULIS).

De nouvelles notifications ont été annoncées. En attente de recrutement d'AESH. En attendant, dans le cadre du PIAL, une répartition des heures sera réalisée afin que tous les élèves ayant une notifications mutualisées puissent bénéficier d'une aide humaine (les 4 élèves bénéficiant de notifications individuelles auront quant à eux l'intégralité des heures prévues).

M. CHAUVIERE intervient pour faire part du manque de moyens humains : en effet, les remplacements d'enseignant-es sont de plus en plus difficiles à organiser, le remplacement des AESH n'est pas prévu, et leur recrutement est difficile. Par ailleurs, l'école n'a actuellement pas de RASED attiré et bénéficie de quelques interventions (aide indirecte aux élèves) de Mme LACOURT (maîtresse E) de de Mme DELOGE (psy EN), toutes deux du RASED de Pont de Claix.

Carnaval : Ni carnaval ni fête du printemps comme cela était organisé les années « ordinaires ». Par contre, une journée déguisée sera sans doute organisée (sans défilé avec la maternelle, sans brassage des différents groupes). A voir pour une valorisation par une expo photos (site de l'école) par exemple.

Tests salivaires : Un courrier du cabinet de la rectrice est arrivé dans les écoles indiquant que des campagnes de tests salivaires seront organisées par les DSDEN. L'IEN de circonscription nous préviendra si un test de ce type était prévu à l'école, et des documents seront transmis dans ce cas aux familles. Les tests ne seront pas obligatoires. Une autorisation parentale sera demandée.

Point sur les projets de l'Association des Parents d'Élèves de Langevin (APEL)

Don de 700 euros pour l'école

Vente de biscuits Bijou en novembre (et peut-être en mai)

Vente de produits « nature » (fleurs, plantes, bulbes)

Pas de loto, pas de fête de fin d'année, pas de spectacle...

L'équipe enseignante tient à remercier les parents d'élèves, les parents délégués et les membres de l'APEL pour leur confiance et leur investissement au coté des enseignants dans l'intérêt des élèves.

Questions concernant la mairie d'ÉCHIROLLES :

- Pourrait-il y avoir plus de souplesse lors des procédures d'inscription/annulation au périscolaire ?

M. BESSIRON indique que de nombreuses contraintes essentiellement dues à l'utilisation d'un logiciel de gestion complexe rendent difficile un assouplissement des règles actuelles. Il précise cependant que la Ville étudie la possibilité de faire évoluer ce logiciel.

- Pourquoi n'y a-t-il pas eu de SMA lors du mouvement de grève (uniquement éducation nationale) du 26-01-21 ?

En général, lors de grèves unifiées, le SMA n'est pas mis en place car les agents territoriaux ne sont pas tenus de se déclarer grévistes par avance et la mairie ne peut donc pas savoir quels agents seront présents ou non. Par contre, elle devrait pouvoir organiser le SMA lors des grèves touchant uniquement l'Éducation Nationale. Est-ce à cause de l'impossibilité de respecter le non brassage des enfants ? M. BESSIRON se renseignera à ce sujet.

Concernant la dernière question en lien avec la rencontre ayant eu lieu en mairie entre des représentants de l'APEL et des membres de la mairie (M. BESSIRON, Mme MADRENNES et Mme LOUBIERES), M. ELY indique que le conseil d'école n'est pas le lieu pour en débattre mais accepte que l'entretien soit mentionné. Il indique aux représentants de parents qu'un nouveau rendez-vous pourra être sollicité auprès de la mairie afin d'éclaircir les conditions de cette précédente entrevue. En voici la teneur :

Suite à la fermeture des services de restauration lors de 4 jeudis en novembre et décembre 2021, l'association des parents avait adressé un courrier à la mairie. L'association a alors été conviée à une entrevue en mairie lors de laquelle une réponse a été donnée. La mairie avait été choquée par la violence du courrier adressé par les parents qui faisaient part de leur ressenti suite à cette mesure. Les parents ont à leur tour été choqués par les propos tenus en mairie lors de l'entretien et ont eu l'impression de se trouver face à un tribunal s'en prenant essentiellement à la présidente de l'association. Les parents souhaitent porter cet événement à la connaissance du conseil d'école afin que cela ne se reproduise pas.

M. BESSIRON invite les parents à solliciter un nouvel entretien afin d'éclaircir cette situation.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, le conseil se termine à 20h00.

Procès-verbal établi le 10 mars 2021

Le Président, Directeur de l'école – M. ELY :

École Élémentaire Paul Langevin
1A, rue Normandie Niemen
38130 ECHIROLLES
Tél. 04 76 40 24 83
Email : ce.0380433p@ac-grenoble.fr



